

NOVEMBRE 2024



LE LIVRET D'IDÉES POUR DIJON.

Le
LABORATOIRE
D'IDÉES dijonnais

EDITO

Fermez les yeux, imaginez Dijon dans 10, 15, 20 ans.

Les enjeux pour notre ville de Dijon sont énormes : S'adapter au changement climatique, assurer notre souveraineté alimentaire, tirer profit des nouvelles technologies, faire coïncider croissance et bien vivre en ville, en sécurité, entreprendre, trouver un emploi..., bâtir une ville où chacun puisse trouver sa place.

Lors des prochaines élections municipales en 2026, cela fera 25 ans que François Rebsamen a été élu, en 2001, avec certaines réalisations qui sont à mettre à son crédit.

Mais aujourd'hui, la politique qui est menée a atteint ses limites dans de nombreux domaines, singulièrement la sécurité ou l'urbanisme pour ne citer que les principaux.

Après 25 ans, il sera grand temps de tourner la page et d'ouvrir un nouveau chapitre de l'Histoire de notre ville. **Dijon a besoin d'un second souffle, d'une nouvelle vision.**

Le Laboratoire d'Idées Dijonnais a été créé en partant du constat qu'une nouvelle génération, celle qui a grandi dans ce Dijon en pleine transformation, doit aujourd'hui proposer un ambitieux projet pour continuer de faire évoluer sa ville avec les enjeux des 15, 20 prochaines années.

8 ateliers sur 8 thématiques différentes. 14 intervenants, experts dans leur domaine ont participé à nos travaux.

Ce livret est un condensé d'idées, une base de travail et de réflexions.

Sans étiquette, ce livret n'alimentera aucun parti. Il doit servir une cause qui nous dépasse : l'intérêt collectif.

Il a vocation à servir notre ville, Dijon, tout simplement.

Axel SIBERT
Président du Laboratoire d'Idées
Dijonnais
Conseiller municipal de Dijon



SOMMAIRE



Edito	3
Le Laboratoire d'Idées	4
01 L'Education	5
02 La sécurité et la tranquillité publique	6
03 L'aménagement	7
04 L'économie	8
05 Le pacte social	9
06 Le logement	10
07 Les transports	11
08 Le patrimoine	12
Résumé	13

LE LABORATOIRE D'IDÉES DIJONNAIS

Nous pensons qu'il est temps pour **Dijon** de passer à un **nouveau projet**.



L'ENGAGEMENT

Créé en 2023 par des Dijonnais motivés pour construire l'avenir de la Ville de Dijon et de sa Métropole, le Laboratoire d'Idées Dijonnais (LID) a entrepris de réunir ceux qui souhaitent imaginer le Dijon de demain en trouvant des solutions et des idées innovantes pour que la capitale bourguignonne soit en mesure de relever ses grands défis et de garantir à ses habitants le meilleur des cadres de vie.

LES VALEURS

Sans appartenance partisane et sans sectarisme, les travaux du LID s'inscrivent dans un espace de liberté de réflexion et d'action.

La liberté est d'ailleurs la valeur cardinale qui anime le LID : liberté d'entreprendre, liberté de s'exprimer, liberté d'agir.

De la liberté découlent les piliers sur lesquels reposent nos propositions : le travail, la justice sociale en équilibrant droits et devoirs, ainsi que l'émancipation par l'éducation.

L'ÉQUIPE

Le LID s'est constitué autour d'une **nouvelle génération de citoyens** impliqués dans la vie de leur ville, que leur engagement soit électif, associatif ou professionnel.

Fort d'une trentaine de membres qui participent à ses travaux, le LID a aujourd'hui vocation à **s'inscrire dans le temps** pour alimenter le débat public d'idées et de propositions à mettre en oeuvre pour Dijon et ses habitants.

LA MÉTHODE

Ce livret est le condensé de **huit ateliers de travail et de réflexions, organisés en 2023 et 2024, autour d'experts dans leur domaine, sur des grandes thématiques de la politique municipale et des préoccupations des Dijonnais**.

Ils ont permis **de poser un diagnostic, de définir les grands enjeux de Dijon et de sa métropole** mais surtout, **d'identifier les propositions principales** à mettre en oeuvre pour fixer le prochain projet.

ÊTRE AMBITIEUX POUR L'ÉDUCATION ET LA RÉUSSITE DES JEUNES DIJONNAIS

L'éducation doit être une priorité pour les pouvoirs publics. Facteur clé de l'insertion sociale comme professionnelle et digue solide contre la délinquance, elle est un pré-requis indispensable au respect du contrat social entre individus. Si l'éducation relève d'abord de la responsabilité de la famille, des parents particulièrement et d'un point de vue pédagogique de l'Etat, la municipalité est également actrice de sa réussite. La gestion des établissements scolaires, la détermination du programme périscolaire, le développement sont autant de leviers à actionner pour mener une politique ambitieuse en matière d'éducation à Dijon.

PROPOSER UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE.

Fixant les actions mises en place par la ville à destination des jeunes ce projet devra :

- **Oser la consultation** des acteurs locaux de l'éducation et des parents d'élèves **sur le passage à la semaine de 4 jours.**
- **Proposer un programme d'activités périscolaires stimulant**, garantissant un temps de qualité après l'école dans lequel, l'enseignement artistique, culturel, sportif et la découverte scientifique auront toute leur place.
- **Mettre l'accent sur la responsabilisation des parents**, acteurs indispensables à la réussite du projet.

RÉDUIRE L'ÉCART DE CONTRIBUTIONS ENTRE FAMILLES.

Objectif : que les tarifs de cantines et du temps périscolaire ne soient pas prohibitifs **quels que soient les revenus des familles y compris celles aux revenus intermédiaires.**

MOBILISER LES ÉTUDIANTS BOURSIERS DE LA VILLE VERS LE PÉRISCOLAIRE.

Un moyen de renforcer **l'aide aux devoirs, l'accompagnement en sortie scolaire, les temps d'initiation à certains métiers ou compétences.**

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS.

Un outil privilégié par la profession et apprécié par les parents aidant à **la diversification des modes de garde.**

CONTINUER D'INVESTIR FORTEMENT DANS NOS ÉCOLES.

L'enveloppe dédiée à la rénovation des établissements, dotée de 75 millions d'euros sur 10 ans, est **insuffisante pour rénover les 75 groupes scolaires de la ville.** Pour exemple : la rénovation complète de l'école Joséphine Baker a, à elle seule, coûté 14 millions d'euros et celle de l'école Larrey, 6 millions d'euros.

Un **audit des établissements scolaires** permettra d'évaluer les besoins et de définir un plan pluriannuel de travaux avec comme priorités : **rénover, désimpermeabiliser et sécuriser.**

LANCER UN PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES ACCUEILS PETITE ENFANCE.

ET MUTUALISER LA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE AU NIVEAU MÉTROPOLITAIN.

Ce sera la mise en oeuvre des recommandations de la Chambre régionale des comptes pour **un service public de la petite enfance adapté aux besoins des parents.**



REPENSER LA VILLE POUR UN AMÉNAGEMENT HARMONIEUX, ESTHÉTIQUE ET PLUS INTÉGRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT

Principaux leviers de la politique municipale, l'urbanisme et l'aménagement des espaces publics doivent être pensés pour faire de Dijon **une ville qui conserve un cadre agréable à vivre, apaisé et à taille humaine**. Dijon peut et doit s'inscrire dans une démarche de reconquête naturelle des friches délaissées et de reconstruction de la ville sur elle-même pour lutter contre l'étalement urbain. L'effort d'aménagement devra être poursuivi en y intégrant davantage d'objectifs qualitatifs, esthétiques et durables pour le confort des habitants, mieux pensés pour la sécurité, et la réduction de l'impact environnemental (orientation des bâtiments, utilisation des matériaux qui gardent moins la chaleur, recyclage de l'eau, végétalisation etc...).

S'ENGAGER DANS LA REVISION DU PLAN D'URBANISME DE LA MÉTROPOLE.

Il devra **prendre en compte les enjeux de Dijon de 2050** pour s'y préparer et y répondre. L'occasion de fixer les priorités du territoire en matière d'aménagement parmi lesquelles :

- **INSTAURER LE PRINCIPE DE SURFACE URBAINE UTILE** - Toute surface urbaine devra avoir un rôle : habitation, activité économique (y compris agricole) loisirs, espaces verts, voies de circulation, production énergétique... Les surfaces de toitures des bâtiments collectifs, administratifs ou à vocation économique devront aussi être utilisées (végétalisation, panneaux solaires, ruches, potagers..).
- **OBJECTIF ZÉRO FRICHE !** Il s'agit de définir précisément la vocation de chaque parcelle actuellement en friche, et de la destiner soit à l'industrie, soit à l'habitat, soit au loisir.
- **SYSTÉMATISER LES AMÉNAGEMENTS CONÇUS POUR LES FORTES CHALEURS** - Multiplier les fontaines, la végétation, les matériaux adaptés pour **lutter contre les îlots de chaleur** présents dans une ville (trop) minéralisée.
- **MINIMISER L'IMPACT CARBONE DES ZONES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES** - Repenser leur aménagement et leur mode de fonctionnement pour **en faire des leviers de transition économique et écologique** (transports en commun, production d'énergie photovoltaïque (ombrières solaires), végétalisation...).

EXPÉRIMENTER LES INNOVATIONS EN MATIÈRE D'URBANISME.

Objectif : **tester les projets** susceptibles d'avoir un impact positif sur le cadre de vie des habitants.

UNE NOUVELLE PLACE GRANGIER.

Espace de transit plus que lieu de vie, elle doit être requalifiée, embellie et apaisée dans la continuité de l'axe Monge-Bossuet et Godrans.



"Dijon peut s'appuyer sur son urbanisme pour se projeter dans le futur tout en conservant sa taille humaine et son cadre agréable à vivre. La politique d'aménagement menée ces 10 prochaines années sera déterminante."

Marie TRÉLAT
Responsable associative
Collaboratrice d'élus



RÉUNIR LES CONDITIONS D'UNE ÉCONOMIE QUI PROSPÈRE, PAR LAQUELLE CHACUN PEUT SE FORMER, ENTREPRENDRE ET TRAVAILLER

Compétence importante de la Métropole, **le développement économique doit être considéré comme l'un des piliers structurants du prochain projet dijonnais**. Car c'est en créant un cadre propice à l'accueil et à la croissance d'entreprises que **la création d'emplois de qualité et d'activités à forte valeur ajoutée deviendra un des moteurs de l'attractivité de Dijon Métropole**.

ASSOCIER ET MOBILISER LE MONDE ÉCONOMIQUE POUR LES GRANDS PROJETS.

Dès la naissance d'un projet d'infrastructure, **l'avis des acteurs économiques devra être pris en compte**. D'une part parce que les chefs d'entreprises connaissent les besoins de leurs employés mais aussi les besoins futurs liés à leur développement. D'autre part, parce qu'ils sont contribuables, notamment au titre du versement mobilité qui finance les transports publics de la Métropole.

INTÉGRER LES ZONES ÉCONOMIQUES DANS LA REFORTE DU PLAN DE TRANSPORTS.

Elles devront être considérées comme des **noeuds structurants du réseau de transports, de la nouvelle ligne de tramway, pour fluidifier les déplacements et les échanges**.

DES COMMERCES DE PROXIMITÉ DANS CHAQUE QUARTIER.

Le soutien à l'activité commerciale ne peut se réduire à **l'hyper-centre**. **La présence de commerces et d'artisans de proximité doit être accompagnée dans tous les quartiers**.

MISER SUR NOS FILIÈRES D'EXCELLENCE.

Au fil de son histoire, ancienne et récente, Dijon a vu se développer de grandes filières, agroalimentaire ou paramédicale par exemple, qui peuvent compter autant sur ses grandes entreprises que sur ses start-ups innovantes. **Le projet métropolitain pourrait davantage les accompagner si on veut faire de ces filières de véritables pôles nationaux et internationaux**.

MAIS AUSSI ATTIRER DE NOUVELLES GRANDES ENTREPRISES.

DÉFINIR UNE STRATÉGIE AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE.

Son objectif principal sera de **faire séjourner plus longtemps les touristes pour davantage de retombées économiques**.

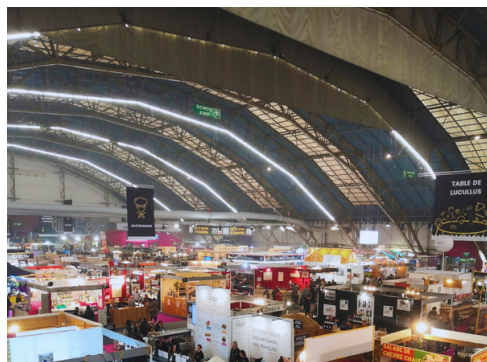
CONSTRUIRE UN VÉRITABLE COMPLEXE DES CONGRÈS, DES EXPOSITIONS ET DES SPORTS.

Une infrastructure nécessaire pour pérenniser la place de Dijon comme une grande ville de Congrès.

Un objectif d'autant plus atteignable en dotant **l'agence d'attractivité, l'office du tourisme et le Bureau des Congrès, des moyens à la hauteur des ambitions fixées**.

AMBITION FONTAINE-D'OUCHE.

Disposant d'un potentiel économique inexploité, **l'accueil d'une pépinière d'entreprises au cœur du quartier**, serait un catalyseur à l'implantation de nouveaux projets et d'effets vertueux sur l'emploi, le commerce, la vie de quartier.



S'ENGAGER ENVERS LES DIJONNAIS POUR UN PACTE SOCIAL AMBITIEUX

Dijon est riche de la diversité de ses habitants, quels que soient leur âge, leur origine ou leur situation. **Elle sera d'autant plus forte grâce à sa capacité à leur donner les moyens de s'épanouir individuellement et collectivement, en un mot : faire société.** S'adressant à tous dans une optique de « bien commun », le pacte social dijonnais doit donner au plus grand nombre la possibilité de s'épanouir dans sa ville. Accès aux services publics, notamment de santé, accompagnement vers l'emploi, soutien des familles... Autant d'enjeux pour une politique sociale où chacun trouve son compte.

DONNER TOUTE LEUR PLACE AUX FAMILLES.

Le développement de la ville ne doit pas se faire au détriment des familles. **La prise en compte des besoins des familles dans le projet dijonnais est primordial** pour que Dijon demeure une ville familiale : offre de logements adaptée, services publics de la petite enfance et de l'éducation accessibles et performants, cadre de vie accueillant et sécurisé.

LE SERVICE PUBLIC PRÉSENT DANS CHAQUE QUARTIER.

Comme pour de nombreuses politiques, la politique sociale actuelle de la ville se concentre avant-tout au centre-ville et délaisse certains quartiers.

Pourtant, chaque Dijonnais doit avoir accès au service public, quel que soit le quartier dans lequel il habite.

UN LIEU PHYSIQUE DE PREMIER ACCUEIL SOCIAL ET D'ACCÈS AU DROIT DANS TOUS LES QUARTIERS.

Les 9 quartiers de la ville devront en accueillir un (aujourd'hui, il en existe seulement 4).

LA VILLE GARANTE DU RESPECT DES DROITS ET DES DEVOIRS DE CHACUN.

Une ville agréable à vivre, c'est surtout une ville où chacun respecte l'autre.

Celui qui transgresse la loi ou qui nuit à la vie en société s'exclut d'office du bénéfice de la solidarité municipale.

C'est un principe simple mais qui doit être appliqué.

L'EMPLOI, ARME DE RÉINSERTION MASSIVE.

N'ayons pas peur de la métaphore guerrière car la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit être menée avec acharnement et détermination.

ÉTABLIR UNE POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE POUR TOUS LES QUARTIERS.

Pour attirer de nouveaux professionnels de santé dans les quartiers qui en manquent, **leurs besoins seront intégrés dans les nombreuses autres politiques publiques municipales et métropolitaines** (offre de garde, offre scolaire, politique de sécurité, accompagnement à la recherche d'emploi du conjoint...).

FAIRE DE LA SANTÉ ET DE LA PREVENTION UNE PRIORITÉ DES POLITIQUES SOCIALES.

Qualité de l'air, aménagements urbains, exposition au soleil, lutte contre les logements insalubres, une alimentation de qualité couplée à une activité physique régulière au service d'une bonne hygiène de vie... **Autant de leviers qui peuvent être actionnés au service d'une meilleure santé des Dijonnais.**

"Garantir un égal accès au service public est une attente forte des habitants, particulièrement en matière d'accès à la santé et aux soins. Pour pouvoir l'assurer sur tout le territoire, il conviendra de garantir aux professionnels un cadre de travail attractif."

Julien AVRIL
Médecin radiologue



UNE OFFRE DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ POUR TOUS LES DIJONNAIS.

Ayant une place majeure dans le quotidien de chaque habitant, **le logement mérite d'être réinvesti comme levier d'amélioration du cadre de vie, d'adaptation au changement climatique et d'attractivité** de Dijon comme de sa Métropole. Qualité du parc logements, prix de l'immobilier, dynamique du marché locatif, mixité sociale, soutien à l'autonomie sont autant d'enjeux à considérer pour faire de Dijon une ville où l'on souhaite **vivre, grandir, vieillir et investir à l'avenir.**

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT A LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE D'AMPLEUR.

Identification des logements concernés, proposition d'un parcours d'accompagnement, soutien financier et technique : **les efforts doivent être portés sur les passoires thermiques pour minimiser l'impact carbone du parc de logements de la Métropole et soutenir le pouvoir d'achat des habitants tout en améliorant leur confort de vie.**

L'accompagnement proposé doit être global. Outre la rénovation thermique, la récupération des eaux de pluie, le recours aux énergies renouvelables, la désimperméabilisation des sols... sont autant de leviers d'action qui devront être rendus accessibles aux habitants.

S'APPUYER SUR L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX POUR ANTICIPER L'OFFRE DE LOGEMENTS.

Anticiper l'offre de logements divers, attirer des travailleurs qualifiés, accueillir des étudiants, s'adapter à l'évolution des familles etc.

Par exemple, la pénurie actuelle de logements pour les étudiants montre bien que le PLUi-HD n'a pas permis d'adapter l'offre à la demande, qui était pourtant prévisible avec l'ouverture de nouvelles formations dans la Métropole.

SANCTUARISER L'OFFRE DE MAISONS INDIVIDUELLES ET DE GRANDS LOGEMENTS

Objectif : assurer aux familles dijonnaises la possibilité **de trouver un logement adapté pour leur parcours résidentiel à Dijon sans avoir à changer de ville.**

UN PLAN PERSIENNE POUR LE COEUR DE VILLE.

Au-delà d'être un élément patrimonial symbolique fort du cadre de vie dijonnais, les persiennes doivent être considérées comme des équipements essentiels au confort de vie. **Soutenir financièrement et techniquement leur changement via un plan dédié pourra être un levier à actionner.**

IMPOSER LA COHÉRENCE ARCHITECTURALE DES LOGEMENTS COLLECTIFS.

Depuis de trop nombreuses années à Dijon, l'objectif quantitatif a pris le pas sur l'objectif qualitatif des logements.

Le futur plan local d'urbanisme devra retrouver de la cohérence architecturale dans les projets d'habitats.

"L'architecture participe à l'amélioration du cadre de vie. On doit faire du logement pour tous mais du logement de qualité et du logement agréable à vivre."

Nicolas LEVOYET
Urbaniste



SE SENTIR EN SÉCURITÉ, PARTOUT ET TOUT LE TEMPS.

Dijon ne fait pas encore partie des métropoles françaises les plus exposées au risque sécuritaire. **Une situation qu'il convient de préserver en travaillant à faire de la tranquillité publique un objectif fort, intégré dans toutes les autres composantes du projet municipal et métropolitain.**

FAIRE DE LA POLICE MUNICIPALE UNE VÉRITABLE POLICE DE PROXIMITÉ.

Notre objectif : en faire des acteurs essentiels à la vie quotidienne des Dijonnais, **présents, identifiés et respectés.**

ASSURER UN TEMPS DE PRÉSENCE POLICIÈRE PLUS IMPORTANT DANS L'ESPACE PUBLIC.

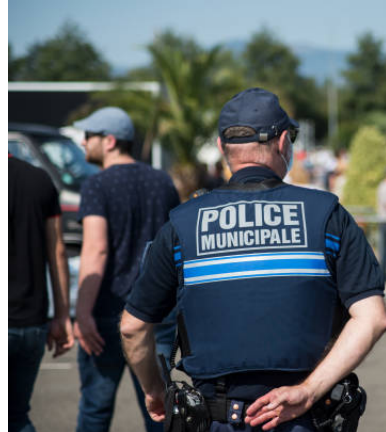
Au-delà du dispositif de vidéo-protection, **une plus forte présence des agents dans l'espace public** doit être une priorité municipale pour contribuer à la sécurité de tous les habitants, dans tous les quartiers.

La présence physique est dissuasive, elle est aussi rassurante.

MAINTENIR LES EFFECTIFS À 100 AGENTS ET PLUS SI NÉCESSAIRE.

INTÉGRER L'EXIGENCE DE SECURITÉ DANS L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC.

Trop de projets urbains n'ont pas intégré cette dimension lorsqu'ils ont été conçus. Certains quartiers sont devenus de véritables terrains de jeu pour les délinquants au détriment des honnêtes habitants.



FAVORISER LES COOPÉRATIONS ET DES MUTUALISATIONS ENTRE POLICES MUNICIPALE ET NATIONALE.

Opérations communes sur la voie publique, échange d'informations, partage de fichiers et de vidéos, mutualisation des bâtiments... : **un vrai travail menant à une plus grande coopération entre la police nationale et la police municipale doit être mené** pour garantir les missions de proximité et assurer un "continuum de sécurité".

AUX GRÉSILLES, RÉNOVER LE COMMISSARIAT ET LE MUTUALISER ENTRE POLICE NATIONALE / POLICE MUNICIPALE.

Ce commissariat de proximité est aujourd'hui vétuste. Si rien n'est fait, il fermera dans un futur proche.

Nous refusons cela et proposons de sauver ce commissariat de proximité en le mutualisant avec la police municipale.

Cela permettra une meilleure synergie des deux institutions tout en respectant les missions de chacun.

Si l'Etat ne prend pas ses responsabilités pour rénover le bâtiment, la ville l'assumera.



"Nous ne pouvons pas laisser l'insécurité grandir à Dijon et se résigner face à la délinquance et aux trafics qui pourrissent la vie des habitants. La ville a les moyens d'agir sans se défaire sur l'Etat. La sécurité est l'affaire de tous."

Clémentine BARBIÈRE

Conseillère départementale, élue à Dijon



SE DÉPLACER AVEC UN TEMPS D'AVANCE.

Si la création du Tram fut l'un des projets ayant le plus notablement transformé Dijon, **il n'est plus suffisant pour répondre aux enjeux d'une Métropole attractive et en expansion.** Report modal, politique cyclable, développement ferroviaire... autant de leviers pour fluidifier les déplacements et gagner du temps.

POUVOIR CIRCULER EN SÉCURITÉ DANS TOUS LES QUARTIERS.

Le PLUi-HD (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements) de Dijon Métropole ne propose pas une vision cohérente de l'harmonisation des différents modes de transport à travers toutes les villes et quartiers du territoire.

Les pistes cyclables sont aménagées de manière anarchique, ce qui crée des conflits d'usage entre automobilistes, cyclistes, piétons.

Une révision du PLUi-HD permettrait d'intégrer cette vision globale pour des déplacements fluides, sûrs, dans tous les quartiers de la Métropole.

PERMETTRE AUX DIJONNAIS DE STATIONNER DANS LEUR QUARTIER.

De nouveaux parkings doivent être créés là où le stationnement est en tension. Contrairement aux idées reçues, créer des places de stationnement n'est pas néfaste pour l'environnement. Au contraire cela permet de laisser sa voiture, de **fluidifier les déplacements** et de **faciliter l'activité des commerçants, des artisans et des services à domiciles.**

UNE STRATÉGIE D'IMPLANTATION DE PARKINGS RELAIS.

Situés à des endroits stratégiques, ils doivent être des solutions **pour laisser sa voiture en faveur des transports en commun ou du co-voiturage** en direction de la ville-centre ou de points d'intérêt (commerces, zones d'activités...).

FAIRE DE DIJON UNE VILLE OUVERTE ET ACCESSIBLE.

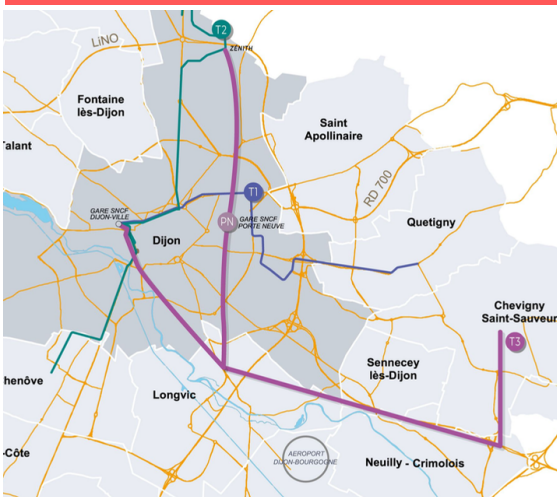
sur le plan national grâce à **une desserte ferroviaire renforcée**, sur sa zone d'attractivité en favorisant les déplacements du quotidien indispensables à son économie (travail, commerces, accès aux hôpitaux) et à son rayonnement (congrès, musée, écoles...).

UNE NOUVELLE LIGNE DE TRAMWAY T3.

La création de cette nouvelle ligne train/tram utiliserait les lignes de chemins de fer existantes dans les quartiers sud de Dijon, à Longvic, Neully-Crimolois et nécessiterait la création de voies de tramways pour relier Chevigny-Saint-Sauveur, le Parc des Expositions (connexion avec le T1) puis réutiliser le chemin de fer à Porte-Neuve jusqu'au Zénith et Valmy (connexion avec le T2)

Objectif : **organiser le report modal des automobilistes usagers de la rocade afin de la soulager.** Un projet qui ne pourra être validé qu'après **les nécessaires études.**

La technologie Train / Tram est déjà utilisée en Ile-de-France, à Nantes ou encore à Mulhouse.



INVESTIR POUR AMÉLIORER L'ÉTAT DES VOIRIES DES QUARTIERS DIJONNAIS.

La voirie à Dijon souffre d'un **sous-investissement chronique.** Nous proposons d'accentuer sensiblement l'effort de réfection des chaussées et des trottoirs dans les quartiers en priorisant ceux qui sont les plus dégradés et les plus empruntés. Une voirie en bon état, c'est moins de danger, moins d'usure des véhicules et moins de pollution.

GASTRONOMIE, VIN, PATRIMOINE ET CULTURE POUR TOUS, DEFENDONS NOTRE ART DE VIVRE DIJONNAIS

Dijon est riche d'un **incroyable patrimoine** et de son **dynamisme culturel** que nous voulons davantage populaire. En plus d'en faire **la force d'une stratégie d'attractivité**, ces atouts sont autant de facteurs d'un cadre de vie agréable pour les habitants... **un art de vivre dijonnais dont nous sommes fiers.**

CONTINUER DE RÉNOVER ET DE METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE.

Ces dernières années, plusieurs initiatives ont été prises pour préserver et mettre en valeur le patrimoine comme le dispositif "Façades Liberté".

Cet effort devra être maintenu et amplifié pour entretenir notre patrimoine, religieux ou non.

Le projet emblématique des années à venir doit être **la restauration de l'église Saint-Philibert** dans le cadre d'un appel à projet pour lui donner une nouvelle vie et pourquoi pas en faire **une oenothèque / maison du vignoble dijonnais.**

DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE À LA CITÉ DE LA GASTRONOMIE.

Le projet de la cité internationale de la gastronomie et du vin, qui devait reposer essentiellement sur le privé coûte déjà cher au contribuable dijonnais (environ 2 M€/an).

Pourtant, malgré l'argent dépensé, la Cité ne rencontre pas le succès escompté.

L'enjeu va être de **lui donner très vite un second souffle** au risque de voir le gouffre financier se creuser jusqu'à la mort à petit feu de cet outil censé booster l'attractivité de notre ville.

Nous proposons que la ville soit locomotive pour réunir les acteurs actuels et redéfinir un projet qui devra coûter moins d'argent au contribuable dijonnais.



RÉHABILITER LES HALLES DE DIJON.

Inspirées de plans de Gustave EIFFEL, nos halles datent de 1875 et sont le véritable outil de mise en valeur de notre gastronomie et de notre art de vivre dijonnais.

Néanmoins, elles méritent que la ville en prenne soin et les fasse vivre en journée comme en soirée à l'image de la ville de Toulon-sur-Mer. Leur entretien doit être une priorité pour ne pas les mettre en danger.

SOUTENIR UNE CULTURE POPULAIRE, AMBITIEUSE ET OUVERTE À TOUS.

Dijon peut compter sur un tissu culturel très dynamique, qui brille par sa diversité et sa créativité, il y en a presque pour tous les goûts.

Pour compléter cette offre, nous proposons de :

- **développer une offre de théâtre de boulevard**
- **créer un Salon du Livre gastronomique.**

Parce que les événements culturels sont de formidables opportunités pour se retrouver, s'ouvrir et s'élever, la ville doit **favoriser l'organisation d'événements permettant aux Dijonnais de s'épanouir et à Dijon de rayonner.** Une attention particulière doit être portée sur **le jeune public, avenir de la ville.**

RÉSUMÉ

1

Être ambitieux pour l'éducation et la réussite des jeunes dijonnais

Priorité de ce projet, l'éducation des plus jeunes doit passer par une politique municipale ambitieuse. Elle reposera sur un projet éducatif défini, des possibilités d'accueil du jeune enfant, des infrastructures de qualité et l'implication des familles.

3

Réunir les conditions d'une économie qui prospère, par laquelle chacun peut se former, entreprendre et travailler

Fortes de compétences et de filières différenciantes, Dijon et la Métropole doivent se doter des moyens d'être reconnues comme des cadres propices à l'accueil d'activités économiques synonymes d'emplois et de forte valeur ajoutée.

5

Une offre de logements diversifiée et de qualité pour tous les dijonnais

Élément fondamental du quotidien de chaque habitant, la politique du logement doit être réinvesti comme un levier en faveur d'une plus grande qualité du cadre de vie pour bien grandir, vieillir et vivre à Dijon.

7

Se déplacer avec un temps d'avance

Fluidifier les déplacements, gagner du temps, limiter l'impact environnemental, rendre faciles chaque déplacement sont autant d'objectifs visant à hisser Dijon au rang des métropoles françaises.

2

Repenser la ville pour un aménagement harmonieux, esthétique et plus intégré dans son environnement

Tout en répondant aux défis d'une grande métropole française (réchauffement climatique, sécurité, démographie...), Dijon doit préserver un cadre de vie agréable, apaisé, attractif et à taille humaine par une politique d'urbanisme portée vers l'avenir.

4

S'engager envers les Dijonnais pour un pacte social ambitieux

Accès à l'emploi, qualité des services publics, offre de soins, importance aux familles...le pacte social dijonnais fera du "faire société" son objectif premier en donnant les moyens à tout à chacun d'en être partie prenante.

6

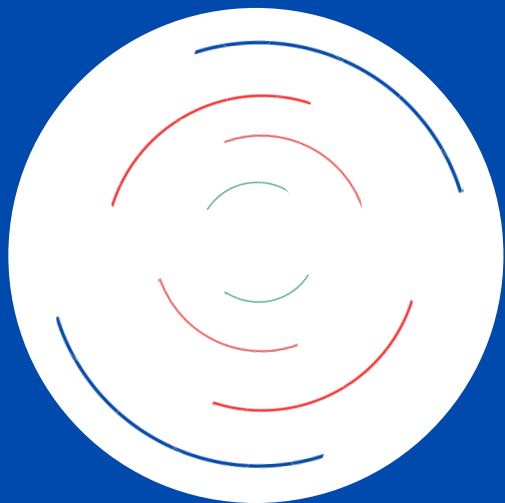
Se sentir en sécurité, partout et tout le temps

Parce que chaque habitant y est sensible, la tranquillité publique doit être un objectif fort et affirmé du projet municipal dijonnais. Transversal, il se doit d'être intégré dans toutes les autres composantes du projet municipal et métropolitain.

8

Gastronomie, vin, patrimoine et culture pour tous, défendons notre art de vivre dijonnais

Pouvant devenir le socle d'une stratégie d'attractivité, l'art de vivre dijonnais est un élément de fierté collective dont les fondements sont à définir et à valoriser.



DIJON.

Le laboratoire d'idée dijonnais

labideesdijon@gmail.com

Nous rejoindre et
nous soutenir :

